

Le 11 décembre 2025, la Force d'Action Navale a réceptionné cinq gliders appelés à être déployés sur l'ensemble des espaces maritimes. Ces nouveaux moyens contribueront à la protection des approches maritimes et à l'appui des opérations navales en haute mer, en renforçant la capacité de surveillance discrète de la Marine Nationale.

Ces gliders sont des planeurs sous-marins autonomes, conçus pour évoluer sans moteur ni hélice. En jouant sur leur flottabilité et les courants marins, ils progressent silencieusement sous la surface selon un profil en « V », avant de remonter périodiquement pour transmettre leurs données.

Endurants, discrets et peu contraignants sur le plan logistique, ils peuvent rester déployés plusieurs mois et parcourir de longues distances. Initialement développée pour l'océanographie, cette technologie trouve aujourd'hui un emploi opérationnel dans le domaine militaire, notamment pour l'écoute acoustique et la connaissance de l'environnement sous-marin.